


# PAROLES DE DROIT

FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | VOL. 2, N° 1, AUTOMNE 2010

## LA FACULTÉ DE DROIT BRANCHÉE SUR LA PRATIQUE



Recherche et  
pratique juridiques  
**LES GARDIENS DU PHARE  
DE LA JUSTICE**

Dominique  
Guenin  
**JURISTE ASCENDANT  
LINGUISTE**



Vol. 2, n° 1, automne 2010

# SOMMAIRE

MOT DU DOYEN Jeter des ponts entre théorie et pratique	3
BILLET « Je me souviens... » par Linda Goupil	4
DOSSIER ACTUALITÉ La Faculté de droit, branchée sur la pratique	5-7
ÉCHOS DE LA FACULTÉ Nouvelles diverses	8-10
MATIÈRE GRISE Initiatives des professeurs de la Faculté	11-12
FIÈRE DE SES DIPLÔMÉS Denis Marsolais, Marie-Josée Hogue et Albert Gobeil	13-15
FOCUS ÉTUDIANT Un été à Harvard	16
HOMMES ET FEMMES DE PASSION Dominic Guenin : juriste ascendant linguiste	17
DOSSIER RECHERCHE Recherche et pratique juridiques : les gardiens du phare de la justice	18-19
PARLONS PRATIQUE Le 21 <sup>e</sup> siècle sera celui de la Chine Le droit minier : filon passionnant!	20-21
ADDUS Mot de l'ADDUS, souvenirs du Printemps de Longueuil, diplômés de génération en génération, Retrouvailles 2010	22-26
CLINS D'ŒIL Nouvelles des diplômés	27

## CRÉDITS

*Coordination de la publication*  
Service des communications  
Université de Sherbrooke

*Rédactrice en chef*  
Diane Bergeron

*Comité de rédaction*  
Diane Bergeron, André-Gilles Brodeur,  
Nicolas Ouimet, Luce Laguë, Josée Perreault,  
Daniel Proulx, Édith Vézina

*Collaborateurs*  
Henri Arslanian, Karina Bergeron,  
André-Gilles Brodeur, Philippe-Olivier Daniel,  
Lise Dauphinais, Marie Ferland, Linda Goupil,  
Luce Laguë, Jean-François Lécuyer, Alexandre  
McCormack, Nicolas Ouimet, Isabelle Pauzé

*Photo de la page couverture*  
Martin Blache

*Photos*  
Martin Blache, Michel Caron, Jacques Frenette,  
Pierre Roussel et divers collaborateurs

*Conception graphique*  
Absolu

*Impression*  
K2 impressions

*Paroles de droit*  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
819 821-8000, poste 63876  
communication.droit@USherbrooke.ca  
Tirage : 9000 exemplaires

Pour un abonnement gratuit  
ou un changement d'adresse :  
[chang.adresse@USherbrooke.ca](mailto:chang.adresse@USherbrooke.ca)  
(spécifier le périodique : *Paroles de droit*)

Pour donner des nouvelles :  
[communication.droit@USherbrooke.ca](mailto:communication.droit@USherbrooke.ca)





## MOT DU DOYEN

# JETER DES PONTS ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Chers diplômés et amis de la Faculté, chers étudiants,

Les numéros précédents de *Paroles de droit* ont beaucoup traité des innovations de la Faculté avec, notamment, le lancement de la Chaire de droit et gouvernance de la santé, l'expansion de la justice participative à travers nos formations en prévention et règlement des différends de même que le déploiement de nos activités à Longueuil. Ce numéro met l'accent sur la force qui a toujours caractérisé votre *alma mater* : jeter des ponts entre la théorie et la pratique. Du reste, la Faculté n'a-t-elle pas été fondée par des praticiens et ses premiers étudiants n'ont-ils pas suivi leurs cours de droit sur les bancs du Palais de justice de Sherbrooke?

Il est bien sûr impossible de faire le tour de tout ce qui se fait à la Faculté en lien avec la pratique. Nous avons néanmoins voulu vous présenter le point de vue des acteurs du maillage entre la Faculté et les milieux professionnels : les étudiants, les professeurs, les avocats, les notaires, les juges ainsi que les coordonnateurs d'activités qui sont là pour assurer le fonctionnement de nos nombreux partenariats et projets de collaboration avec les praticiens. Impossible de livrer le témoignage de tous et chacun. Le portrait demeure donc incomplet, mais bien vivant. Il change d'ailleurs tous les jours!

Outre notre article principal qui brosse un tableau général des activités qui nous lient aux milieux juridiques, ce numéro de *Paroles de droit* vous permettra d'en connaître davantage sur ce qui fait de nous une Faculté branchée sur la pratique : l'engouement de nos étudiants pour le programme Pro Bono (p. 8), la fierté de nos diplômés envers leur université lors du Congrès du Barreau (p. 8), nos cours d'anglais juridique basés sur des mises en situation (p. 11), nos stages au 2<sup>e</sup> cycle en droit et politiques de la santé (p. 12) ainsi que l'importance des liens entre la recherche et la pratique (p. 18).

En terminant, j'invite très chaleureusement les diplômés de 1960, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005 aux Retrouvailles du 16 octobre 2010. Chaque année, nos Retrouvailles gagnent en popularité. Rien de plus normal : les années passent, mais les amitiés restent. Venez le constater par vous-mêmes à Sherbrooke, ville de votre jeunesse!

Le doyen,

Daniel Proulx

## BILLET

# « JE ME SOUVIENS... »

... d'avoir rencontré à l'Université de Sherbrooke des personnes qui ont changé ma vie.

Je me souviens des enseignants passionnés et talentueux qui nous invitaient à donner le meilleur de nous-même.

Je me souviens avoir eu accès à une formation variée qui m'a permis de découvrir de nouveaux champs d'intérêt.

Je me souviens d'avoir consolidé ma passion pour le droit constitutionnel avec un professeur émérite, monsieur Pierre Patenaude.

Je me souviens d'avoir développé de l'intérêt pour le droit fiscal grâce à un grand pédagogue, monsieur Normand Ratti.

Je me souviens de la saine compétition entre les notaires et les avocats que monsieur Jean-Guy Bergeron avait plaisir à entretenir.

Je me souviens des rencontres agréables, de tous ces étudiants qui venaient des quatre coins du Québec. C'est eux qui m'ont permis de développer l'amitié avec un grand A, particulièrement avec mon amie Sylvie.

Je me souviens des longues heures passées à étudier, mais toujours dans un contexte agréable et presque familial.

Je me souviens de la proximité des lieux entre la Faculté de droit et le Centre sportif de l'Université de Sherbrooke.

Je me souviens de la grande compassion des enseignants à une période de ma vie où ma santé a été fragilisée. C'est grâce à leur compréhension que j'ai pu terminer mes études et ainsi réaliser mon grand rêve de devenir avocate.

Le 15 décembre 1998, lors de mon assermentation comme première femme ministre de la Justice et procureure générale dans l'histoire du Québec, mes pensées se sont tournées entre autres vers le corps professoral de l'Université de Sherbrooke. Je me souviens qu'à ce moment, dans mon cœur, je leur disais merci de m'avoir permis d'exercer dans le domaine de la justice avec un grand J.



*M<sup>e</sup> Linda Goupil est associée chez Lagacé, Goupil & Lacasse, cabinet situé près de Lévis. Entre 1998 et 2003, elle a été ministre de la Justice, ministre de la Famille et de l'Enfance ainsi que ministre de la Solidarité sociale.*

**Linda Goupil (LL.B. 1984)**  
Avocate émérite et médiatrice  
Lagacé, Goupil & Lacasse



Jonathan Lafrance en compagnie du juge Martin Bureau.



Les premiers cours de droit se donnaient au Palais de justice de Sherbrooke.

## LA FACULTÉ DE DROIT

# BRANCHÉE SUR LA PRATIQUE

Par Diane Bergeron

D'aucuns savent que la Faculté de droit a vu le jour en 1954 grâce à des praticiens du droit, dont un éminent avocat de Sherbrooke, M<sup>c</sup> Albert Leblanc. Mais saviez-vous que les cours se donnaient directement au Palais de justice de Sherbrooke par des juges, des avocats et des notaires qui enseignaient sans rémunération?

L'honorable **Albert Gobeil** (LL.L. 1957) compte parmi les 13 premiers diplômés de la Faculté. « Les premiers cours se donnaient au grenier du Palais de justice de Sherbrooke, dans les combles, où étaient aménagés les dortoirs pour les jurés, se rappelle le juge Gobeil avec émerveillement. Toute la journée, nous baignions littéralement dans le droit et sa pratique. C'était un milieu privilégié, mais à l'époque, nous n'étions pas conscients de notre chance; nous ne pensions même pas qu'une formation en droit pouvait être autre chose que ce que nous vivions. »

Bien que la Faculté ait quitté le Palais et qu'elle trône sur le mont Bellevue depuis 1971, elle est demeurée un milieu d'études privilégié et fondamentalement axé sur la pratique.

### Les activités cliniques : des cours pas comme les autres

Depuis plus de 35 ans, les étudiants qui désirent s'exercer à la pratique juridique peuvent opter pour les activités cliniques. Créditées au même titre que des cours, ces activités permettent de développer des habiletés de juriste par une expérience de travail bénévole, que ce soit auprès de la magistrature, de tribunaux administratifs, de l'Aide juridique ou d'organismes communautaires à but non lucratif.

L'honorable **Martin Bureau** (LL.L. 1974) est juge à la Cour supérieure du Québec depuis 2003. Dès sa nomination, il s'est

empressé d'accueillir des étudiants inscrits aux activités cliniques. « J'essaie de leur apporter une meilleure connaissance du système judiciaire et du travail d'un juge dans sa diversité. J'espère aussi leur transmettre la passion du métier de juriste », mentionne le magistrat de Sherbrooke.

Les étudiants qui travaillent avec le juge Bureau ont la chance de faire valoir leur réflexion. **Jonathan Lafrance** raconte : « Dès mon arrivée, M. le juge Bureau m'a confié un mandat en me disant "Je veux ton opinion sur ce dossier dans une semaine" ». Le point de vue des étudiants compte réellement pour le juge Bureau. « Ils nous permettent parfois d'aller un peu plus loin dans l'analyse de certains dossiers, compte tenu de l'obligation de rendre justice rapidement », confie celui qui prend à cœur son rôle de mentor.

Jonathan a pu, entre autres, assister au travail du juge en cour, améliorer ses habiletés de recherche et rédiger des



Pascal Rodier et Marie-Pier Baril ont été parmi les premiers diplômés du baccalauréat en droit coopératif en 2008.



Scène d'un procès simulé de première instance. Jean-Michel Cotton Samuel s'exerce à la plaidoirie en compagnie de vrais officiers de justice.



M<sup>re</sup> Julie Lévesque (à droite) en compagnie de sa maître de stage au notariat, M<sup>re</sup> Natacha Hébert.

projets de jugement. L'expérience s'avère inestimable à ses yeux : « Le fait de toucher à la pratique nous permet de développer une vision différente du droit. J'ai compris qu'une situation strictement juridique n'existe pas en pratique. Il y a toujours des éléments contextuels qui pèsent dans la balance. »

## Le régime coop : consistant!

C'est un fait reconnu, le succès de l'Université de Sherbrooke repose en grande partie sur le régime coopératif, une méthode de formation basée sur l'alternance de sessions d'études et de sessions de stages. C'est en 2005 que la Faculté de droit a instauré le baccalauréat en régime coopératif. Depuis, deux autres programmes sont offerts sous ce régime : le bac-maîtrise en droit-MBA et le bac-maîtrise en droit et sciences de la vie.

Chaque stage coopératif est bien rémunéré et permet d'acquérir quatre mois d'expérience dans son domaine d'études. Au terme de trois stages, les étudiants savent généralement dans quel domaine du droit ils veulent pratiquer et dans quel genre d'environnement. D'ailleurs, certains ont déjà commencé leur carrière avant la fin de leurs études. C'est le cas de M<sup>re</sup> Marie-Julie Denis Duguay (LL.B.

## COMMENTAIRES SUR LE RÉGIME COOPÉRATIF EN DROIT

Le régime coop est tant à l'avantage des étudiants que des employeurs. Pour ces derniers, c'est une occasion sans pareille d'évaluer les aptitudes personnelles et les connaissances d'un étudiant avant de l'embaucher. [...] Mes stages coop ont contribué à augmenter mes résultats scolaires parce que j'étais mieux à même de comprendre les concepts de droit qui m'étaient enseignés.

- Marie-Pier Baril (LL.B. coop 2008), avocate chez Fasken Martineau Québec

L'Université de Sherbrooke a réussi à recruter un grand nombre d'employeurs de choix pour accueillir les stagiaires, que ce soit des cabinets de toutes tailles, des contentieux ou des ministères.

- Marie-Julie Denis Duguay (LL.B. coop 2008), avocate chez BCF Montréal

Le régime coop est très bien organisé, c'est une des raisons pour lesquelles on continue à accueillir des stagiaires année après année.

- Jean Hoffman-Zukowski, conseiller juridique chez SNC-Lavalin

En plus de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, les employeurs qui s'associent au régime coop bénéficient de crédits d'impôt pouvant aller jusqu'à 180 \$ par semaine.

- Caroline Boutin (LL.B. 1992), coordonnatrice des stages coopératifs de la Faculté de droit

Les étudiants qui font des stages coopératifs trouvent les cours moins théoriques! De plus, ils comprennent beaucoup mieux l'importance de maîtriser la rédaction et la recherche dans les banques de données.

- Denise Pratte, professeure et vice-doyenne à l'enseignement à la Faculté de droit





Audrey Bélanger, étudiante en droit-MBA coopératif, et M<sup>e</sup> Caroline Boutin, coordonnatrice de stages au Service des stages et du placement de l'UdeS.

1. Régime coopératif
2. Activités cliniques
3. Formation notariale en alternance études-travail quotidienne à Longueuil
4. Procès simulés de première et de deuxième instance
5. Pédagogie axée sur la pratique
6. Cours d'anglais juridique appliqué (article en p. 11)
7. Excellent taux de réussite aux examens du Barreau
8. Centre de développement professionnel
9. Formation continue accrue
10. Programme Pro Bono (article en p.8)

coop 2008). « J'ai effectué mes trois stages coopératifs chez BCF. Ces stages m'ont fait découvrir rapidement mon intérêt pour le litige civil et commercial. De plus, mon entrée rapide sur le marché du travail – dès ma troisième session d'université – m'a permis d'obtenir de grandes responsabilités plus rapidement », explique celle qui fait toujours partie de l'équipe de BCF.

Pour M<sup>e</sup> Pascal Rodier (LL.B. coop 2008), les stages ont permis de confirmer son changement de carrière. « J'avais déjà fait un baccalauréat aux HEC Montréal et travaillé pendant quatre ans avant d'effectuer un retour aux études. Je n'ai d'ailleurs fait qu'une demande d'admission : à Sherbrooke en droit coop. » Aujourd'hui avocat chez Ogilvy Renault, M<sup>e</sup> Rodier a particulièrement apprécié l'équilibre entre la théorie et la pratique dont il a bénéficié au cours de sa formation.

Qu'en est-il du point de vue des employeurs? En tant que directrice du recrutement et du développement professionnel chez Fraser Milner Casgrain, M<sup>e</sup> Caroline Martel est chargée d'encadrer les stagiaires coop. « J'essaie de faire d'eux des membres de l'équipe », résume-t-elle. Chez FMC, les mandats confiés aux juristes en herbe peuvent venir des quelque 85 avocats. « On me dit souvent que les étudiants de Sherbrooke comprennent vite. »

Autre contexte chez Heenan Blaikie de Sherbrooke, un cabinet de plus petite taille. « Il importe pour nous de préparer notre relève. On embauche donc de futurs associés, souligne M<sup>e</sup> Christian Dumoulin (LL.B. 1992). Étant donné notre proximité avec l'UdeS, on voulait s'associer au régime coopératif. »

Bien que les stagiaires doivent s'attendre à faire de la recherche juridique, les apprentissages et le niveau de responsabilités diffèrent d'un employeur à l'autre. « Le Groupe SNC-Lavalin fait plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Les stagiaires qui travaillent au sein de notre Service juridique sont souvent appelés à faire de la recherche sur les systèmes juridiques d'autres pays », rapporte M<sup>e</sup> Jean Hoffman-Zukowski.

## La formation notariale réinventée à Longueuil

La Faculté a été la première à développer, en 2000, l'apprentissage par situations professionnelles en droit notarial. Depuis 2005, elle a instauré l'alternance quotidienne de l'étude et de la pratique notariale au Campus de Longueuil. « Cette approche amène nos étudiants à être plus alertes et mieux préparés à exercer la profession de notaire », souligne M<sup>e</sup> Amélie Lavigne (LL.B. 2001, DDN

2002), coordonnatrice de la formation notariale à Longueuil.

M<sup>e</sup> Julie Lévesque (LL.B. 2007, DDN 2008) a suivi sa formation notariale en alternance travail-études : « Ce qu'on apprend en stage donne une autre dimension à la théorie. » Notaire au sein du cabinet Desjardins Lévesque de Saint-Jean-sur-Richelieu, elle garde un lien significatif avec son maître de stage, M<sup>e</sup> Natacha Hébert. « Elle est demeurée pour moi une personne-ressource sur qui je peux compter », confie M<sup>e</sup> Lévesque.

## Envie de retourner à l'école?

Si la formation en droit de l'UdeS a toujours été branchée sur la pratique, les juristes formés à la Faculté au 21<sup>e</sup> siècle sont privilégiés de pouvoir recueillir rapidement un bagage de connaissances et de compétences que leurs prédécesseurs ont mis des années à acquérir. « Les différents programmes mis de l'avant par l'UdeS sont très créatifs et très utiles pour ceux qui se destinent à la pratique du droit, estime M<sup>e</sup> Christian Dumoulin. Le droit-MBA coop, par exemple, permet de développer une vision beaucoup plus large du droit. Moi je retournerais à l'école pour faire ce programme-là! »

## PROGRAMME PRO BONO

# DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS ONT LA FIBRE ALTRUISTE

De plus en plus d'étudiants mettent leurs connaissances juridiques au service des personnes défavorisées par le biais du Réseau national d'étudiants Pro Bono. Ce programme assure le parrainage d'étudiants en droit avec des organismes communautaires ayant besoin des services d'un juriste. En 2009-2010, 31 étudiants de la Faculté ont participé à ce programme en offrant trois heures de leur temps par semaine à une dizaine d'organismes de l'Estrie. Pour bien valider l'information fournie à l'organisme bénéficiaire, ils ont

pu compter sur un comité formé des professeurs **Marie-France Bureau**, **René Pepin** (LL.L. 1972) et **Simon Roy** (LL.B. 1995).

Les étudiants ne sont pas les seuls à miser sur l'altruisme. « Les grands cabinets d'avocats valorisent de plus en plus les candidats qui s'impliquent dans leur communauté », souligne la responsable du programme Pro Bono à la Faculté de droit, **M<sup>e</sup> Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984).

Le Réseau Pro Bono a un impact considérable sur l'accès à la justice au Canada et sur l'intérêt des futurs juristes pour le droit social. Créé en 1996 par la Faculté de droit de l'Université de Toronto, ce programme est implanté dans toutes les facultés de droit canadiennes. Chaque année, il permet à environ 1500 étudiants d'offrir environ 120 000 heures de services juridiques à plus de 400 organisations.

## CONGRÈS ANNUEL DU BARREAU

# LA FACULTÉ REMPORTE LA TOGE D'OR

La Faculté est revenue *cousue d'or* du Congrès 2010 du Barreau du Québec. Façon de parler bien sûr, car l'Université de Sherbrooke y a remporté la Toge d'or du meilleur exposant. Vingt-sept organisations tenaient un kiosque d'information lors de ce grand rassemblement d'avocats qui a eu lieu au Manoir Richelieu du 3 au 5 juin derniers. Cette nouvelle distinction, décernée par vote des quelque 800 congressistes, vise à récompenser la qualité de l'accueil offert par les exposants, la pertinence de l'information véhiculée ainsi que la présentation visuelle du kiosque.

« C'est un vote de confiance qui démontre que les participants aiment notre institution », fait valoir **Luce Laguë** (LL.B. 1992), conseillère en développement à la Faculté de droit. Pour sa part, **M<sup>e</sup> Caroline Boutin** (LL.B. 1992), coordonnatrice des stages coopératifs de la Faculté de droit, a souligné la fierté manifestée par les diplômés de l'UdeS à l'égard de leur *alma mater* :

« C'est tout un honneur! Nous en sommes fiers et contents. Nous avons rencontré des gens inspirés et motivants. Ce fut génial de parler à nos diplômés. Nous allons certainement renouveler l'expérience! »

Le kiosque de l'UdeS était également tenu par deux diplômés qui ont effectué des stages coopératifs, soit **Antoine Pellerin** (LL.B.-

MBA 2009), stagiaire chez Ogilvy Renaud, et **M<sup>e</sup> Marie-Pier Baril** (LL.B. 2008), avocate chez Fasken Martineau à Québec. La Faculté participait au Congrès pour faire connaître ses stages coopératifs, pour promouvoir son offre de formation continue et pour garder contact avec ses diplômés qui œuvrent partout au Québec.



L'équipe du kiosque de la Faculté : Luce Laguë, M<sup>e</sup> Marie-Pier Baril, Antoine Pellerin et M<sup>e</sup> Caroline Boutin.



# NOUVEAUX PROFESSEURS



**Mélanie Bourassa Forcier** a récemment déposé sa thèse à l'Université McGill sur l'état de la politique canadienne en matière de brevets pharmaceutiques. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit des biotechnologies et d'un M.Sc. en politiques internationales de la santé du London School of Economics and Political Science. Elle s'intéresse à la réglementation des médicaments et autres produits de santé au Canada, aux ententes de collaboration dans le secteur pharmaceutique et à l'organisation du système de santé québécois.



**Hervé Cassan** est professeur titulaire, spécialiste du droit international de la paix et du développement. Il a successivement enseigné à l'Université Paris-Descartes, à l'Institut universitaire de hautes études internationales et de développement de Genève et à la Louisiana State University. Il a également conduit une carrière de praticien et de diplomate, comme ambassadeur et conseiller politique de Kofi Annan lorsque ce dernier était Secrétaire général des Nations Unies. Sa grande expérience consolidera le volet médiation et négociation internationales des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en PRD offerts par la Faculté.



**Maxime St-Hilaire** termine un doctorat en droit public et philosophie juridique à l'Université Laval et à l'Université de Cergy-Pontoise. Il a été chercheur doctorant invité au Centre Marc-Bloch de Berlin ainsi qu'au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, où il a également enseigné le droit constitutionnel comparé. Ancien stagiaire du Conseil de l'Europe, il a aussi travaillé, en 2009 et 2010, à la Cour suprême du Canada comme auxiliaire juridique.

## NOUVEAUX PROFESSEURS ASSOCIÉS

Les professeurs associés proviennent généralement d'un organisme externe et n'ont pas de lien d'emploi avec l'Université de Sherbrooke à titre de professeur régulier. Leurs fonctions sont variables : encadrement d'étudiants, participation à un groupe de recherche, enseignement, soutien à la recherche, etc.



**Babak Barin** préside l'équipe de règlement des différends de BCF s.e.n.c.r.l. Il est admis à la pratique du droit au Québec, en Ontario, en Alberta, en Angleterre et au Pays de Galles. Il a été identifié par *Global Arbitration Review* comme l'un des chefs de file de moins de 45 ans dans le domaine de l'arbitrage commercial international. Il coordonnera notamment un programme de formation continue en arbitrage international et en pratique transactionnelle.



**Marie-Claude Rigaud** est docteure en droit de l'Université Paris XII et professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse aux modes de prévention et de règlement des différends, principalement dans le domaine commercial. Ses recherches portent aussi sur l'éthique et la responsabilité professionnelle. Elle est co-rédactrice de la nouvelle *Revue d'arbitrage et de médiation* lancée cet automne par la Faculté en collaboration avec la Schulich School of Law de l'Université Dalhousie.



L'honorable **Michèle Rivet** détient un diplôme d'études supérieures en droit de l'Université de Paris. Elle a été nommée juge au Tribunal de la jeunesse en 1981 après avoir été professeure à l'Université Laval et avocate en pratique privée. En 1990, elle devenait la première présidente du Tribunal des droits de la personne. L'Université d'Ottawa lui accordait en 2005 un doctorat honorifique pour sa contribution au développement des droits de la personne sur les plans canadien et international.

## GALA DU RAYONNEMENT 2010

# JOCELYN POIRIER, AMBASSADEUR 2010 DE LA FACULTÉ DE DROIT



Chaque année, l'Université de Sherbrooke organise le Gala du rayonnement afin d'honorer 13 diplômés qui ont contribué de façon exceptionnelle au prestige de leur *alma mater*. Le 30 avril 2010, c'était au tour de **Jocelyn Poirier** (LL.B. 1987) d'être nommé ambassadeur de la Faculté de droit lors du 15<sup>e</sup> Gala du rayonnement. L'événement haut en couleur avait pour thème « Des racines pour la vie ».

M<sup>e</sup> Poirier est président de TVA Publications et de TVA Boutiques. À ce titre, il est responsable de l'ensemble des opérations d'édition de plus de 50 publications et gère plus de 400 employés

et pigistes. Il est également coprésident de Magazines Québec, l'association québécoise des éditeurs de magazines.

Après son admission au Barreau du Québec en 1988, il a pratiqué le droit civil et le droit commercial durant six ans au sein de Stikeman Elliott. Il a ensuite occupé plusieurs postes de direction dans l'industrie des médias, notamment chez Vidéotron, où il a grandement contribué à la croissance des affaires. Au sein de Médias Transcontinental et du Groupe E-Tendering, il a pu affiner ses talents de gestionnaire. Fort de son expérience dans des secteurs aussi variés que les médias

imprimés et électroniques, l'immobilier, la télédistribution, les télécommunications et les technologies de l'information, il s'est joint au Groupe TVA en 2005.

C'est la réputation de la Faculté de droit de l'UdeS qui a amené Jocelyn Poirier à quitter Montréal pour étudier à Sherbrooke. Lorsqu'il résume ses années universitaires, il parle d'une expérience incroyable, de rencontres formidables et d'une solide formation. Voilà qui résume à merveille le thème du Gala 2010 : « Des racines pour la vie ».

## ÉLIANE-MARIE GAULIN

# NOMMÉE DIRECTRICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES



Plusieurs diplômés de fraîche date connaissent M<sup>e</sup> **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984) pour l'avoir eue comme enseignante ou pour avoir participé à des activités comme le cours *Réussir en droit*, les stages cliniques ou le Carrefour de l'engagement étudiant. Les étudiants actuels et futurs pourront compter sur son dévouement et ses grandes qualités humaines en tant que directrice des affaires étudiantes à la Faculté. À ce titre, elle assume notamment la gestion du dossier étudiant tout en conseillant et en soutenant les quelque 800 étudiants de 1<sup>er</sup> cycle qui évoluent à la Faculté.

« J'ai entrepris ce nouveau défi parce qu'il me permet d'être en contact étroit avec les étudiants. Les accompagner à travers tous les défis qu'ils rencontrent est le fil conducteur de ma carrière », confie M<sup>e</sup> Gaulin. Chargée de cours à l'École du Barreau de Saint-François depuis 1994 et à la Faculté de droit depuis 2000, M<sup>e</sup> Gaulin a été coordonnatrice des activités de recherche et de communication au 1<sup>er</sup> cycle de 2004 à 2010. Elle a reçu en 2006-2007 le Prix de l'enseignante la plus appréciée des étudiants.

## APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS JURIDIQUE

# RECRÉER LES RÉALITÉS DE LA PRATIQUE

Par Nathalie Vézina

Comment optimiser l'apprentissage de la langue anglaise chez nos futurs juristes? La question m'a été posée par des étudiants il y a quelques années, alors que j'étais vice-doyenne aux affaires étudiantes. La réponse me semblait se trouver dans l'utilisation des réalités de la pratique à des fins pédagogiques. Deux activités d'un crédit chacune ont ainsi été créées pour les étudiants de 2<sup>e</sup> année du baccalauréat en droit, soit *Anglais juridique : rédaction* et *Anglais juridique : représentation*.

L'idée de départ est simple, même si sa mise en application a demandé des efforts considérables. Ces activités se destinent à des groupes d'une douzaine d'étudiants qui doivent accomplir différentes tâches typiques d'une pratique en litige civil, et ce, exclusivement en anglais : rencontre initiale avec un client, analyse de sa cause avec des collègues, rédaction des procédures appropriées, préparation des témoins en vue du procès, interrogatoire et contre-interrogatoire, plaidoirie finale. Les dossiers sont présentés sous forme de simulations, à l'aide d'auxiliaires d'enseignement qui animent les rencontres sous ma supervision.

Cette formule repose sur la contextualisation, c'est-à-dire l'apprentissage par le truchement de situations authentiques. Cela permet aux étudiants de réaliser

que, d'ici quelques années, les clients qui les consulteront seront bien réels. Cette perspective suscite déjà leur motivation. À travers les simulations, les étudiants éprouvent également leur capacité à maîtriser l'anglais, d'où le développement d'un sentiment de compétence. L'apprentissage par la pratique, qui suppose leur participation active, permet aussi une meilleure rétention des connaissances, qu'elles soient linguistiques ou autres.

Dans le cadre de ces activités, l'apprentissage ne se limite pas aux aspects linguistiques. Il combine l'apprentissage de la langue à deux autres volets indispensables de la pratique juridique : le droit substantiel et les habiletés professionnelles. Ainsi, une requête introductive d'instance rédigée dans un anglais impeccable ne répondra pas aux besoins du client si l'avocat ne maîtrise pas les règles de droit qui déterminent le fardeau de preuve respectif des parties, ou encore s'il ne sait pas rédiger des conclusions appropriées. Dès lors, chacune des activités en anglais juridique vise parallèlement l'acquisition d'habiletés professionnelles et la consolidation de règles de droit substantiel.

Quel bilan peut-on tirer à l'issue des cinq années d'existence des activités d'anglais juridique? L'intérêt généré par



*Nathalie Vézina est professeure titulaire à la Faculté de droit et responsable des activités d'anglais juridique. Elle se spécialise en droit des obligations et de la responsabilité civile, en méthodologie juridique, en droit comparé et en pédagogie universitaire. Elle a reçu, en 2006, un Prix institutionnel de reconnaissance de la qualité de l'enseignement de l'Université de Sherbrooke.*

ces activités est indéniable, puisqu'elles figurent année après année parmi les activités de communication juridique les plus demandées. Les étudiants qui y sont inscrits ne deviendront évidemment pas bilingues après quelque trente heures de formation, mais ils auront amorcé un processus d'apprentissage qu'ils poursuivront de façon autonome. Un autre bénéfice de la formule aura été de mettre en valeur le talent d'étudiants anglophones ou bilingues qui, à titre d'auxiliaires d'enseignement, partagent leur connaissance de la langue anglaise avec enthousiasme et une empathie toute naturelle. Un bilan qui, somme toute, justifie les efforts investis dans ce projet!



## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN DROIT PRIVÉ EUROPÉEN



La délégation de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : Stéphanie Tremblay, Marie-Lou Gauthier, Yannick Michelin, professeur Mathieu Devinat, Jessica De Tillieux, Cynthia Lynch, Karine Plante.

# LE DROIT CANADIEN PRIS EN EXEMPLE

Du 30 juin au 12 juillet dernier se tenait la 11<sup>e</sup> édition de la *Summer School in European Private Law* de l'Université de Salzbourg en Autriche. Professeurs, sommités et étudiants d'origines diverses ont ainsi pu explorer plus de 20 systèmes nationaux européens de droit privé, ainsi que ceux de certains pays de droit mixte, tels le Canada, la Louisiane et l'Afrique du Sud. Six étudiants de la Faculté ont participé à ce rendez-vous particulier. Même s'ils ont dû assumer tous les frais liés à leur séjour, l'expérience en valait la peine, car elle leur a permis d'appréhender le droit au-delà des frontières nationales.

« En ce moment, le principal enjeu sur la scène européenne est l'harmonisation des différents systèmes européens en droit privé. La philosophie de l'université d'été de Salzbourg consiste à favoriser une bonne compréhension de chacun des systèmes juridiques de droit privé comme mesure préalable à l'harmonisation du droit privé européen. Par conséquent, chacun des systèmes est sur un pied d'égalité par rapport aux autres », explique le professeur **Mathieu Devinat** qui enseigne depuis quatre ans le droit privé québécois et canadien à l'université d'été de Salzbourg.

« Le droit canadien fait figure d'exemple chez les Européens parce qu'il intègre le droit civil, d'inspiration française, et la common law, d'inspiration anglaise, poursuit le professeur Devinat. Ces deux systèmes sont souvent décrits comme étant inconciliables. Au Canada, non seulement ils se côtoient, mais ils s'influencent tout en préservant leur identité. » L'Université de Sherbrooke est la seule université canadienne représentée à la *Summer School* de Salzbourg.

## DROIT ET POLITIQUES DE LA SANTÉ

# NOUVEAUX STAGES ET BOURSES

Pour la première fois cet été, des étudiants inscrits aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle en droit et politiques de la santé ont pu réaliser un stage au sein du réseau de la santé québécois. Quoique non rémunérées, ces expériences de travail valent trois crédits aux stagiaires. En plus de produire deux travaux écrits, ceux-ci effectuent 90 heures de travail auprès de l'organisation partenaire, que ce soit un établissement de santé, une agence de santé et de services sociaux, un organisme gouvernemental, une association professionnelle ou autre.

« Cette initiative vise à intégrer la théorie et la pratique, soutient la professeure **Catherine Régis**, directrice des programmes de droit et politiques de la santé. Elle permettra aussi aux étudiants de mieux se positionner sur le marché du travail et de faire valoir leur expertise au sein du réseau de la santé. » Toujours offerts à la session d'été, les stages sont octroyés en fonction des intérêts des étudiants, de leur dossier académique et des entrevues avec les organisations partenaires.

Les personnes intéressées à entreprendre une maîtrise en droit et politiques de la santé peuvent également bénéficier d'une généreuse bourse des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce financement est octroyé à des candidats à la maîtrise de type recherche qui présentent un dossier d'admission exceptionnel.

Pour information :  
[www.USherbrooke.ca/droit](http://www.USherbrooke.ca/droit)

DENIS MARSOLAIS

# PREMIER NOTAIRE SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ À LA JUSTICE

Par Diane Bergeron

Nombreux sont ceux qui ont connu M<sup>r</sup> Denis Marsolais (LL.B. 1980, DDN 1981) alors qu'il présidait la Chambre des notaires du Québec. Depuis un an, il occupe la fonction de sous-ministre associé à la Direction générale des services de justice et des registres au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est responsable des 56 palais de justice du Québec, du soutien administratif à la magistrature et d'importants registres gouvernementaux.

Première réaction à l'annonce de cette nomination? « J'étais heureux bien sûr, mais aussi surpris puisque c'est la première fois qu'un notaire est nommé sous-ministre associé à la Justice. En effet, les notaires sont généralement moins en contact avec les palais de justice et la magistrature. » Nul doute que ses réalisations antérieures, sa notoriété et sa réputation de préconiser une approche visant la concertation ont fait de lui un candidat de choix pour cette nomination qui a eu lieu, selon les règles, par décret du gouvernement.

L'appareil gouvernemental est un nouvel environnement pour Denis Marsolais. « Je me suis donné un an pour apprivoiser les rouages de la fonction publique », dit-il. Ce qui ne l'empêche pas de mettre des projets de l'avant. S'il ne poursuit pas encore d'objectifs pour sa troisième carrière – il a été notaire pendant

15 ans –, le représentant de l'État formule quelques souhaits. « J'aimerais contribuer à rendre la justice plus accessible aux citoyens et à accroître la confiance que ceux-ci ont envers le système judiciaire. J'aimerais aussi que tous les partenaires et les acteurs de la justice puissent se rallier à un objectif commun. »

## Un être de relations

Tenace et intègre, M<sup>r</sup> Marsolais est avant tout un être de relations qui valorise une approche non traditionnelle de la gestion. « Il ne se crée aucune distance entre mes employés et moi, tous et chacun sont au même niveau. Les dossiers sont traités en concertation et en partenariat. C'est stimulant pour moi et pour les gens qui m'entourent », souligne le sous-ministre associé.

Au cours de ses cinq mandats consécutifs à titre de président de la Chambre des notaires du Québec, il a appliqué cette philosophie avec succès. « En treize ans, nous avons réalisé un plan de redressement de la profession notariale, un plan budgétaire quinquennal afin de consolider la situation financière de la Chambre, trois plans d'action en plus d'un plan d'action en droit immobilier et d'un plan stratégique de gestion des technologies », écrivait-il en guise de bilan dans le journal *L'Entracte* d'octobre 2009. Il estime que la

proximité qu'il a développée avec les 3500 membres de la Chambre de toutes les régions du Québec figure parmi ses plus belles réalisations. À son départ, il a d'ailleurs reçu quelques centaines de messages de collègues et amis!

Juste après son entrevue pour *Paroles de droit*, Denis Marsolais se rendait à Montréal pour partager un souper avec quelques amis diplômés de la Faculté de droit. « Je ne sais pas pourquoi, ils m'ont toujours surnommé *Le Chef*. Ses condisciples voyaient sans doute en lui le leader accessible qu'il deviendrait...

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

La formation intégrée de baccalauréat en droit-biotechnologie a changé de nom pour droit et sciences de la vie. Cette nouvelle appellation convient davantage au programme, puisque son contenu dépasse largement les biotechnologies. Elle correspond par ailleurs à la terminologie employée dans les cabinets d'avocats et les milieux scientifiques. Destiné aux détenteurs d'un DEC en sciences de la nature, ce programme intègre un baccalauréat en droit et une maîtrise en biologie avec cheminement en sciences de la vie et droit.



MARIE-JOSÉE HOGUE

# PLAIDEUSE D'ÉLITE

RECONNUE PAR  
L'AMERICAN COLLEGE  
OF TRIAL LAWYERS

Par Isabelle Pauzé

Jalonné de causes importantes, son parcours professionnel faisait déjà exception. Voilà que le 10 octobre 2009, lors d'une cérémonie tenue à Boston, M<sup>e</sup> Marie-Josée Hogue (LL.B. 1986) se voyait remettre l'importante distinction de Fellow, de l'*American College of Trial Lawyers*, un regroupement d'avocats plaideurs considérés par leurs pairs comme les meilleurs en Amérique du Nord. Ce club sélect compte à peine une cinquantaine de membres québécois. C'est dire le prestige du titre!

Celle qui mène depuis plus de 20 ans une brillante carrière, notamment dans les domaines du litige commercial et de la responsabilité professionnelle, s'est retrouvée en droit un peu par hasard, après des études en tourisme et en histoire. Elle a choisi Sherbrooke sur la foi de sa réputation et a eu une véritable révélation sur les bancs de l'Université : « Je me suis découvert une passion pour le domaine et particulièrement pour la plaidoirie. Au contact de professeurs extraordinaires, j'ai baigné dans le droit durant quatre ans, passant mes étés à la Faculté, où j'ai notamment été assistante de recherche en droit administratif et en droit constitutionnel. »

Tout au long de ses études, la future avocate était convaincue qu'elle enseignerait. Mais un concours de circonstances a modifié ses plans encore une fois. Une connaissance de Sherbrooke, M<sup>e</sup> Manon Thivierge (LL.B. 1985), la convainc de faire un stage en pratique privée chez Heenan Blaikie, à Montréal. C'était en 1987. Elle y est toujours, aujourd'hui comme associée.



La plaideuse aguerrie conserve néanmoins un grand attachement pour le milieu universitaire. « J'ai été chargée de cours au programme de maîtrise en droit de la santé à la Faculté de 1991 à 1995. Depuis plusieurs années, j'enseigne également à l'École du Barreau. J'aime beaucoup l'enseignement », souligne-t-elle.

Parmi les mandats importants qui ont ponctué sa pratique, M<sup>e</sup> Hogue mentionne le litige entourant la succession du peintre Jean-Paul Riopelle. « Cette incursion dans le milieu de l'art a été un beau défi pour moi, affirme la juriste. D'autant que la requête en injonction pour empêcher une vente aux enchères a été une véritable course contre la montre! »

L'avocate a aussi représenté l'entreprise CINAR lors d'un conflit avec ses fondateurs, ainsi que la Gendarmerie royale du Canada dans l'affaire Airbus. Autant de causes qui lui ont permis d'être remarquée et de gravir les échelons de la profession. « J'ai eu beaucoup de chance au cours de ma carrière, dit-elle humblement. J'ai appris au contact de sommités. J'ai travaillé fort, j'ai profité des occasions qui se présentaient à moi et c'est ainsi que j'ai pu avancer. »

Alors que son fiston de 12 ans rêve de devenir testeur de jeux vidéo, ses deux filles, quant à elles, comptent bien suivre sa voie. « Ma cadette, qui a 16 ans, souhaite depuis toujours devenir procureure de la couronne et mon aînée vient d'entreprendre sa formation en droit. » Par esprit de continuité filiale? « Absolument pas! Par intérêt, tout simplement! », conclut M<sup>e</sup> Hogue avec le sourire.



# L'HONORABLE JUGE ALBERT GOBEIL RÉCIPIENDAIRE D'UN LAURIER D'OR

Par Marie Ferland

L'année 2009 a marqué le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 30<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Ces jalons en matière de droits de l'enfant ont donné lieu à une édition toute particulière des Journées d'échanges pluridisciplinaires Charles-Coderre qui ont été organisées conjointement par la Fondation Charles-Coderre et la Faculté de droit. Ce fut l'occasion de couronner d'un Laurier d'or le juge Albert Gobeil (LL.L. 1957). Honneur bien mérité selon le juge Oscar d'Amours, créateur des prix décernés par la Fondation Charles-Coderre.

« Le juge Albert Gobeil est un homme qui cherche la justice avec un grand J », souligne le juge d'Amours. Ce dernier a lancé la Fondation Charles-Coderre en 1979. L'un des objectifs de cette fondation est de contribuer à la promotion et à l'avancement du droit social. « Dans un discours, le président Mitterrand disait un jour avoir une attitude de non-indifférence et de non-ingérence envers le Québec. C'est ce que le juge Gobeil a toujours appliqué dans ses jugements. Même s'il ne s'ingérait pas dans le domaine de l'intervention sociale, l'impact de son jugement sur le suivi social ne l'indifférait pas », poursuit le juge d'Amours.

Avant-gardiste, ouvert d'esprit et doté d'une grande capacité d'écoute, le juge Gobeil est également un communicateur exceptionnel. « On a relevé ma capacité à interpréter la *Loi sur la protection de la jeunesse* et à concilier une conception juridique et une approche sociale », confie le récipiendaire. Le Laurier d'or qu'on lui a remis visait justement à récompenser l'équilibre entre le juridique et le social dont il a toujours su faire preuve dans ses jugements.

Cet hommage a particulièrement ému le juge Gobeil. « Il est vrai que je me suis engagé profondément et personnellement pour que le social et le juridique se rapprochent, que ces deux champs d'intervention s'enrichissent mutuellement et évoluent ensemble vers une meilleure protection des jeunes et vers une meilleure promotion de leurs droits. Cependant, j'ai toujours trouvé et je trouve encore que c'était normal », estime le récipiendaire.

Aujourd'hui à la retraite, il demeure passionné de justice. Son Laurier d'or vient s'ajouter à plusieurs autres distinctions. Il est notamment récipiendaire de la médaille Pierre-Basile-Mignault, remise par le Barreau de Saint-François, et de la médaille Albert-Leblanc, décernée par la Faculté de



droit. Il a même reçu le Prix Témoignage de l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke.

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le juge Albert Gobeil compte parmi les premiers diplômés de la Faculté de droit ? Questionné à ce sujet dans l'édition spéciale du magazine *Sommets* sur le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Sherbrooke, il répond : « Je dois ma carrière à la fondation de l'Université de Sherbrooke et de la Faculté de droit, en 1954. Sans cette chance, je ne crois pas que j'aurais pu entreprendre cette carrière. » Aujourd'hui, le magistrat exprime sa reconnaissance de façon tangible en contribuant généreusement à la Campagne de financement de la Faculté de droit et en se faisant porte-parole de cette campagne auprès de ses pairs.

# UN ÉTÉ À HARVARD

Par Philippe-Olivier Daniel, étudiant de 2<sup>e</sup> année  
au baccalauréat en droit.

L'été 2010 étant probablement un des derniers que j'avais de libre avant le début de ma carrière, je souhaitais vivre quelque chose de vraiment spécial. Plusieurs de mes amis ayant participé à des programmes d'études estivaux en Europe m'avaient fortement suggéré de tenter une telle expérience. Ne sachant par où commencer, j'ai effectué une recherche Google avec les mots « Summer » et « University ». Le premier résultat affiché fut un lien vers Harvard Summer School. J'ai accédé au site, l'ai analysé de fond en comble, et puis j'ai cessé ma recherche : j'avais trouvé ce qui allait occuper mon été!

L'Université Harvard accueille des étudiants externes pendant l'été, soit du 21 juin au 7 août cette année. Parmi le vaste choix de cours offerts, deux ont particulièrement attiré mon attention. Le premier, intitulé *International Corporate Governance et Behavioral Finance and Financial Strategy*, traite des structures et méthodes de saine gouvernance des grandes entreprises aux États-Unis et à l'international. L'analyse des enjeux juridiques, éthiques et économiques sous-jacents se trouve au centre des apprentissages. Le second porte sur l'impact du facteur psychologique dans les décisions financières de haut niveau. Ces deux cours me semblaient s'agencer parfaitement à mes deux baccalauréats, l'un spécialisé en finance des HEC Montréal et l'autre en droit de l'Université de Sherbrooke.

Lorsque je suis arrivé sur le Campus de l'Université Harvard, j'ai été immédiatement transporté. L'architecture géorgienne de la grande majorité des bâtiments nous renvoie à une autre époque. Le plus impressionnant est la Widener Library, la plus importante bibliothèque au monde en terme de nombre d'ouvrages. On s'y croirait dans un palais royal du siècle des Lumières!

J'habite aux résidences Winthrop House, où résidait notamment John Fitzgerald Kennedy lors de ses propres études quand il



Philippe-Olivier Daniel au pied de la statue de John Harvard.

avait à peu près mon âge. L'Université Harvard nous fournit un appartement de deux ou plusieurs chambres que nous partageons avec d'autres étudiants. Ceux-ci deviennent nos plus grands complices. Pour les repas, j'ai choisi, comme la plupart des étudiants, le tout inclus offert par la cafétéria Annenberg Hall. Au dire de tous, elle aurait servi d'inspiration pour celle des films d'Harry Potter.

Ce qui met vraiment Harvard dans une classe à part, toutefois, ce sont les gens. Américains comme étrangers, ils sont très ouverts et veulent connaître leurs pairs. Malgré tout le temps que l'on passe à étudier et à faire des travaux d'équipe, le rythme de travail étant très soutenu, on parvient quand même à trouver le temps de participer à des activités de groupe. De la simple sortie dans un pub irlandais aux samedis sur les plages de Martha's Vineyard, une panoplie d'occasions s'offre à nous pour tisser des liens.

Cette expérience à Harvard est vraiment renversante, mais il ne faut pas la prendre à la légère. C'est une école d'été, pas des vacances. Il s'agit en fait d'une immersion internationale et d'un défi académique extrêmement stimulant. Quiconque, de tout âge et de tout milieu, peut se porter candidat. Si vous vous demandez comment occuper votre prochain été, j'ai peut-être une suggestion pour vous...

DOMINIQUE GUENIN

# JURISTE ASCENDANT LINGUISTE

Par Marie Ferland

En 1972, M<sup>e</sup> Dominique Guenin (LL.L. 1977) quitte sa France natale pour s'installer au Québec. Après avoir obtenu sa licence en droit, il est engagé comme chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Pour ce passionné, le droit est une superbe discipline – voire un art – et l'étudiant qui se donne pleinement à sa formation ressort avec une rare ouverture d'esprit. Durant ses 20 ans d'enseignement en droit judiciaire, en droit des obligations et en droit des biens et de la prescription, il a su transmettre le souci du travail bien fait à ses étudiants. Depuis 2008, il exerce comme avocat au Service des affaires juridiques de la Ville de Sherbrooke, avec la même passion et la même intégrité qu'on lui connaît.

Remarquable communicateur, M<sup>e</sup> Guenin voit venir de loin les litotes, pléonasmes, anglicismes et autres erreurs linguistiques, s'appliquant à les souligner à grands traits : « Mes proches me surnomment *Monsieur Dictionnaire!* À la maison, le dictionnaire est même le seul livre que l'on puisse lire à table. Je me fais un devoir de reprendre mes enfants quand ils font des erreurs de français. »

De ses étudiants, l'enseignant attendait également un français impeccable, outre évidemment une bonne préparation à ses cours! « En 1974, j'étais assis à la place de mes étudiants et je voulais, comme plusieurs d'entre eux, avoir la meilleure note en fournissant le minimum d'efforts, se remémore-t-il. Ceux qui m'ont permis de réussir, ce sont les profs qui ne m'ont pas lâché, qui m'ont forcé à me surpasser. » Pour ce qui est de pousser au dépassement, le chargé de cours a su faire. Quand, après avoir scruté les têtes devant lui, il désignait un volontaire en lâchant un « VOUS! » tonitruant, il était préférable d'être préparé! En effet, M<sup>e</sup> Guenin attendait de ses étudiants qu'ils aient une idée



M<sup>e</sup> Dominique Guenin tient dans ses mains un volume du *Nouveau Larousse illustré* datant du début du 20<sup>e</sup> siècle.

clairement conçue afin que les mots pour l'exprimer leur arrivent aisément – et sans faute!

## Fervent lecteur

Dans son bureau, une édition du *Nouveau Larousse illustré* datant apparemment de 1904 fait la joie de M<sup>e</sup> Guenin. « Les volumes étaient ici, à la bibliothèque du vieux Palais de justice. Un jour, ces bijoux se sont retrouvés près des poubelles; quelqu'un les a ramassés et j'en ai hérité... Qui sait, je me les ferai peut-être réclamer un jour par le Barreau! », raconte-t-il en souriant.

Lecteur boulimique, M<sup>e</sup> Guenin lit de tout et beaucoup. Du théâtre de Jean-Paul Sartre qu'il a lu d'un bout à l'autre à cinq reprises, à François Villon en « vieil français » en passant par Georges Simenon, jamais il ne boude son plaisir. Quand Dominique Guenin sort d'une librairie, c'est souvent plus lourd de cinq ou six ouvrages qu'il lira de front. « Si on est capable de travailler sur plusieurs dossiers en même temps, on peut faire de même avec nos lectures! », assure-t-il.

Homme exigeant, respectueux, vif d'esprit et pince-sans-rire, Dominique Guenin a non seulement marqué des générations d'étudiants, mais il a contribué à former des juristes rigoureux. Tout cela en partageant, tel un cadeau, son amour de la langue française.



## RECHERCHE ET PRATIQUE JURIDIQUES

# LES GARDIENS DU PHARE DE LA JUSTICE

*Rencontre avec le professeur Sébastien Lebel-Grenier, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures à la Faculté de droit.*

**PdeD : Depuis quand la tâche professorale comporte-t-elle un volet recherche?**

S.L.-G. : La tâche professorale a toujours comporté ce volet. Cependant, l'enseignement du droit au Québec a longtemps exercé sur des avocats et des notaires en exercice qui disposaient de peu de temps pour mener des recherches. À partir des années 60, l'enseignement du droit est devenu une profession en soi et ceux qui l'exercent doivent répondre à des exigences rigoureuses en matière de recherche.

**PdeD : De nos jours, quelle est la proportion de praticiens dans le corps enseignant de la Faculté de droit de l'UdeS?**

S.L.-G. : Près de la moitié de nos cours de baccalauréat sont offerts par des avocats et des notaires en exercice. Leur apport est essentiel, particulièrement pour l'enseignement des matières qui demandent une expertise de terrain.

**PdeD : Les professeurs de droit ont-ils tous des études doctorales?**

S.L.-G. : Les nouveaux professeurs oui. L'exigence du doctorat est un phénomène

récent, qui s'est installé graduellement à partir des années 90.

**PdeD : En quoi les futurs juristes ont-ils avantage à être formés par des professeurs, et donc des chercheurs?**

S.L.-G. : Les professeurs développent à la fois une compréhension globale du droit et une expertise approfondie dans des domaines précis. Cette double démarche a un impact indéniable sur la qualité de la formation offerte aux étudiants. En effet, elle leur permet de nourrir leur réflexion sur le droit tout en acquérant des notions à la fine pointe des connaissances dans les divers domaines du droit.

**PdeD : Parlez-nous de l'apport des praticiens du droit aux activités d'enseignement et de recherche qui ont cours à la Faculté.**

S.L.-G. : Outre l'apport de nos chargés de cours, une foule de collaborations ponctuelles nous lient aux praticiens. Avocats et notaires sont régulièrement invités à donner des présentations en classe ou des conférences. Cela amène les étudiants à mieux comprendre la complexité des situations professionnelles qui les attendent de même que la nature des enjeux de la pratique juridique.

Du côté de la recherche, les professeurs collaborent souvent avec des praticiens

pour des projets de recherche qui sont ensuite publiés. Ces échanges sont très précieux pour nous parce qu'ils nous permettent de mieux cerner les problématiques actuelles, les besoins de recherche ou encore les pistes de réforme.

**PdeD : Quelles sont les retombées de la recherche sur la pratique juridique?**

S.L.-G. : La recherche a beaucoup d'impact sur la pratique, et ce, à plusieurs niveaux. Par leurs publications, les universitaires jouent un rôle essentiel dans le développement de la doctrine qui, elle, est un outil central dans le travail des praticiens. La doctrine a également un impact important sur la jurisprudence et sur le travail législatif et réglementaire. Par ailleurs, plusieurs professeurs agissent directement comme experts auprès de l'État ou d'organismes spécialisés, dans le cadre de processus de réforme ou de commissions parlementaires, par exemple. Ils contribuent ainsi directement à façonner le droit.

**PdeD : On dit que la recherche contribue à l'évolution du droit. Quels grands pôles de cette évolution se dégagent actuellement?**

S.L.-G. : Je crois que les modèles d'intervention juridique sont en train de changer. Par exemple, le citoyen n'est



plus uniquement considéré comme un sujet de droit, mais comme un acteur du droit. Cette grande tendance amène un autre phénomène : la privatisation de la justice. Les justiciables se tournent de plus en plus vers des formes de règlement des différends, comme l'arbitrage et la médiation, qui ne sont pas directement intégrés à l'appareil étatique.

Autre tendance lourde : les efforts d'harmonisation entre les différents systèmes juridiques, conséquence de l'internationalisation du droit. Le juriste qui fait carrière au Québec aujourd'hui sera nécessairement confronté à des notions d'autres systèmes juridiques.

#### **PdeD : Qu'en est-il de l'interdisciplinarité?**

S.L.-G. : Ça, c'est très important. Aujourd'hui, nous reconnaissons que le droit interagit nécessairement avec d'autres domaines de connaissance. C'est pour répondre à cette réalité que la Faculté a développé des formations interdisciplinaires comme, par exemple, le programme combiné de bac-maîtrise en droit et sciences de la vie.

#### **PdeD : En quoi des études supérieures peuvent contribuer aux compétences d'un avocat?**

S.L.-G. : Le droit est beaucoup plus complexe qu'auparavant. Il intervient désormais dans de nombreuses sphères de l'activité humaine où il n'intervenait pas par le passé. De plus, la somme d'informations que le juriste est appelé à traiter est en expansion constante. C'est ce contexte qui a entraîné le phénomène de spécialisation des pratiques. Les études de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles permettent d'asseoir solidement une spécialisation. Elles amènent également l'étudiant à acquérir des compétences en recherche et en rédaction, sur lesquelles repose en bonne partie le succès d'un juriste. À cet égard, elles offrent une préparation exceptionnelle à la carrière juridique.

#### **PdeD : Votre expérience en pratique privée et en milieu universitaire vous donne un regard privilégié sur les deux mondes. Quelle perspective en retirez-vous?**

S.L.-G. : Ces deux mondes ont énormément à s'apporter mutuellement. C'est pourquoi nous demeurons fidèles à l'une de nos caractéristiques fondamentales, la proximité avec les milieux de pratique. Et grâce à l'intensification de la formation continue des juristes, la synergie entre la recherche et la pratique gagnera en vigueur au cours des prochaines années. La Faculté sera au rendez-vous évidemment!

## SÉBASTIEN LABEL-GRENIER

### ÉTUDES

- LL.L., Université d'Ottawa, 1992
- LL.B., Université d'Ottawa, 1993
- D.E.A., Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, 1995
- D.C.L., Université McGill, 2002

### CARRIÈRE

- Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures depuis 2006
- Fondateur des programmes de common law et droit transnational, directeur de ces programmes de 2003 à 2010
- Membre fondateur et directeur du groupe de recherche interdisciplinaire SoDRUS (Société, Droit et Religion de l'Université de Sherbrooke)
- Professeur invité à l'Université Montpellier en 2006 et à l'Université Lyon II en 2008
- Professeur à la Faculté de droit depuis 2001



Henri Arslanian a participé aux Jeux Olympiques de Beijing en 2008. L'Équipe olympique canadienne l'a approché pour veiller à certains aspects logistiques parce qu'il est un ancien athlète (escrimeur) parlant l'anglais, le français et le mandarin.

# LE 21<sup>e</sup> SIÈCLE SERA CELUI DE LA CHINE

*Propos recueillis par Diane Bergeron*

*Basé en Chine depuis 2006, M<sup>e</sup> Henri Arslanian (LL.M. 2006) est spécialiste des fonds spéculatifs et des fonds de capitaux privés chez Timothy Loh Solicitors, un cabinet de Hong Kong spécialisé dans les services financiers. Il enseigne également la pratique du droit en contexte chinois au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke.*

Napoléon a déjà dit « Quand la Chine se réveillera, le monde tremblera. » La Chine s'est maintenant réveillée et c'est à nous de ne pas trembler, mais de profiter des occasions que ce géant nous offre. Avec ses 5000 ans d'histoire, sa culture, ses traditions et ses façons de faire des affaires, l'empire du Milieu regorge de particularités, notamment au plan juridique.

Hong Kong étant une ancienne colonie britannique, le système juridique en place repose sur la common law et est donc calqué sur le modèle anglais (les juges portent même encore des perruques!). Par contre, le système de droit de la Chine continentale est basé principalement sur le droit civil allemand. Enfin, les lois relatives

au droit des affaires s'inspirent fortement du droit américain. Intéressant, n'est-ce pas? Et ce n'est pas tout, l'effervescence économique amène le droit chinois à évoluer constamment.

Le marché juridique chinois offre bien des possibilités aux avocats québécois. Par contre, il s'avère relativement difficile de s'y faire une place, à moins d'avoir de l'expérience dans une spécialité en demande ou de parler le mandarin. Pour l'heure, il y a une trentaine d'avocats québécois en Chine. Certains pratiquent en droit des affaires dans des cabinets internationaux ou en droit de l'immigration pour des cabinets canadiens, d'autres pour des entreprises canadiennes ou des corps diplomatiques.

Bien que Shanghai émerge comme centre financier majeur, Hong Kong demeure pour l'instant la plaque tournante internationale de la Chine. Le rythme de vie y est rapide, caractérisé par de longues heures de bureau et un travail exigeant. C'est aussi un paradis pour profiter des plages et des sports nautiques. On y trouve de nombreuses ligues de hockey... et même de la poutine! Eh oui! Avec ses 250 000 détenteurs de passeport canadien, Hong Kong est une plus grande ville *canadienne* que Sherbrooke!

On me demande souvent pourquoi j'ai décidé de faire carrière en Chine. En fait, j'y suis abouti par hasard. Ayant terminé mes examens du Barreau en 2005, j'avais décidé de poursuivre des études supérieures à Londres et de continuer ma carrière chez Fasken Martineau à Montréal. La veille de l'envoi de ma demande d'admission, j'ai vu un reportage sur le miracle économique chinois et, sur un coup de tête, j'ai changé de plan. Quelques semaines plus tard, je débarquais à Beijing. Je me suis inscrit à un programme intensif de mandarin de trois mois avant de faire une maîtrise en droit chinois à l'Université Tsinghua de Beijing.

Étudier le mandarin et le droit chinois a probablement été la meilleure décision de ma vie. La Chine est si fascinante et si complexe que plus j'en apprendis sur ce pays, plus que je réalise que je ne connais rien. Chose certaine, travailler en Chine rend humble...



# LE DROIT MINIER : FILON PASSIONNANT!

Par M<sup>e</sup> Jean-François Lécuyer

Au début de ma carrière, je croyais que la pratique notariale était universelle au Québec. Ayant exercé à Montréal, je pensais naïvement que mon déménagement à Val-d'Or n'aurait aucun effet sur ma pratique. Erreur! Quelle ne fut pas ma surprise, en traitant mon premier dossier, de découvrir un objet étrange : un contrat d'emphytéose consenti par une compagnie minière. Saisissant mon *Code civil du Québec*, je pris connaissance de l'article 1210 qui prévoit que la propriété des constructions érigées sur un lot par l'emphytéote est transférée au propriétaire du lot à la fin de l'emphytéose. Panique! Problème de titre! Ma solution : *L'examen des titres immobiliers de Jean Gagnon*. C'est ainsi que le droit minier est entré dans mon univers.

Le notaire qui exerce dans une région-ressource est exposé au droit minier dans le traitement de nombreux dossiers, qu'ils soient immobiliers, corporatifs ou commerciaux. Par exemple, il lui arrive fréquemment de trouver deux chaînes de titres sur le même index aux immeubles, l'une pour les droits de surface et l'autre pour les droits miniers. Il lui faut donc maîtriser la *Loi sur les mines*, qui a des particularités insolites.

Truffée d'expressions comme « claim », « concession minière », « droit de surface » et « emphytéose », la *Loi sur les mines* amène le notaire à distinguer le sous-sol et la surface. En effet, les compagnies minières ont un droit d'exploration, d'extraction et d'exploitation du sous-sol tandis que les propriétaires fonciers exercent leurs droits de propriété sur la surface. Tout à fait simple en apparence, mais si une compagnie minière vous déclare qu'elle a découvert un gros gisement d'or sous votre maison, ça se complique. Désolé de vous décevoir, mais cela ne signifie pas que vous êtes devenu riche! Au contraire, la *Loi sur les mines* limite l'exercice de vos droits de propriété et permet même l'expropriation! Toutefois, restez zen! Si l'expropriation est permise, elle s'avère tout de même exceptionnelle.

Exercer le notariat en droit minier, c'est aussi savoir quand soulever un doute. Devrions-nous avertir nos clients dès qu'on découvre un claim, une concession minière ou une fiche immobilière sur leur lot? Chacun a sa pratique. Il ne sert à rien de voir des problèmes partout puisque la première personne que le client va appeler si une compagnie d'exploration minière



M<sup>e</sup> Jean-François Lécuyer (LL.B. 1998, DDN 2000) est notaire au sein de son propre cabinet. Il donne beaucoup de conférences, notamment sur le droit des successions et le droit des personnes. Socialement engagé, il appuie également plusieurs organismes philanthropiques.

veut forer sur son terrain, c'est son notaire. Est-ce que je panique encore quand je vois un contrat d'emphytéose consenti par une compagnie minière? Non, car je sais maintenant que l'article 362 de la *Loi sur les mines* prévoit qu'il équivaut à un titre et qu'il n'y aura aucun droit de retour au propriétaire. Cependant, je n'oublie pas de radier l'hypothèque qui grevait l'immeuble pour garantir le paiement de la rente annuelle et ainsi clarifier ma chaîne de titres.

En conclusion, j'adore travailler avec de nouvelles lois, dont le droit des mines. C'est rempli de défis! Est-ce que vous connaissez la Convention de la Baie-James concernant les Cris du Nord du Québec? Un autre dossier, un autre droit à apprivoiser!



## MOT DE L'ADDUS

# PRENDRE UNE PAUSE DU QUOTIDIEN

Qui ne se surprend jamais, à un moment où un autre, à évoquer les précieux souvenirs de son passage à la Faculté de droit? Cette époque où le temps et la camaraderie abondaient. Ce lieu où les rêves et les idéaux jaillissaient, en apportant toutes les promesses qu'avait à offrir le lendemain.

Pour nombre d'entre nous, la vie se déroule à un rythme d'enfer qui n'a aucune mesure avec la cadence de notre ancienne vie d'étudiant. Même si chaque jour apporte son lot d'expériences nouvelles au fur et à mesure que nos vies évoluent et se complexifient, il n'en reste pas moins agréable d'y échapper le temps de se divertir, de se ressourcer et de se retrouver.

Cette année, c'est au tour des diplômés dont l'année de promotion se termine par 5 et par 0 de se faire plaisir en se retrouvant pour une soirée de fête, dans la ville même où sont nés ces souvenirs d'étudiants que nous chérissons encore.

Sortez vos agendas et notez le rendez-vous suivant : les Retrouvailles 2010 auront lieu le **samedi 16 octobre 2010 à Sherbrooke**. Tout comme lors des Retrouvailles 2009, il y aura en après-midi des cours reconnus par le Barreau et par la Chambre des notaires aux fins de la formation continue obligatoire. Belle façon de joindre l'utile à l'agréable! D'autant plus que c'est une occasion unique de revivre un cours dans un local de la Faculté... comme à l'époque!

Le banquet aura lieu au Théâtre Granada situé sur la fameuse rue Wellington, au cœur du centre-ville de Sherbrooke. Retrouvez vos pairs, partenaires d'études, amis de party et collègues de promotion à l'occasion de cette soirée quinquennale. C'est le moment idéal pour s'arrêter, apprécier l'instant présent, revoir des visages qu'on n'a pas vus depuis des années, renouer certains liens et se ressourcer au contact des idéaux et des rêves qui nous transportaient jadis.

Alors, prêts à prendre une pause du quotidien? Chose certaine, c'est avec grand plaisir que l'ADDUS vous attend le 16 octobre prochain.

Meilleures salutations à tous!

**Alexandre McCormack** (LL.B. 2005)

Membre du conseil d'administration de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke (ADDUS)  
Avocat en litige civil et commercial  
Prévost Fortin D'Aoust s.e.n.c.r.l.



# SOUVENIRS DU PRINTEMPS DE LONGUEUIL

C'est par un temps frisquet et venteux qu'une brochette de diplômés de la Faculté de droit a profité du « Printemps de Longueuil » le 6 mai 2010. Organisé par l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke (ADDUS), l'événement s'adressait aux juristes du Grand Montréal et de la Montérégie. Il se déroulait en trois temps : formation continue, visite des nouvelles installations et cocktail.

Diplômés et amis de la Faculté de droit ont pu actualiser leurs connaissances grâce à l'une des trois formations offertes dans les domaines du droit notarial, du droit de la santé et de la prévention et du règlement des différends. Ces trois champs d'intervention juridique sont particulièrement à l'honneur au nouveau Campus de Longueuil.

Antre du savoir lumineux, bien pensé et respectueux de l'environnement, l'édifice ultramoderne a une fois de plus opéré son charme sur les visiteurs. « Chaque fois que nous effectuons des visites, les gens nous disent que ça leur donne le goût de revenir, que ce soit pour suivre un programme d'études, pour tenir des conférences



M<sup>r</sup> William Dufort visite la bibliothèque du Campus de Longueuil.



Nicolas Ouimet, coordonnateur de la formation continue à la Faculté de droit, en compagnie de M<sup>r</sup> Marcel Chaput.



La vice-rectrice du Campus de Longueuil, Lyne Bouchard, et la professeure Catherine Régis en compagnie de M<sup>r</sup> Jean-Pierre Ménard.



Visite de l'extérieur du nouveau Campus.

ou pour déployer d'autres activités », raconte Lyne Bouchard, vice-rectrice au Campus de Longueuil et aux technologies de l'information, en spécifiant qu'il est possible de louer certains locaux. Comme quoi le béton abrite parfois un écosystème foisonnant de possibilités!



M<sup>r</sup> Mylène Simard et M<sup>r</sup> Marie-Josée Leblanc absorbées par la lecture de Paroles de droit. Il y a de quoi, n'est-ce pas?!





Armand Marier et Marie Marier



Mélanie Camiré et Louise Camiré



Marie-Sophie Demers et Jean-Laurier Demers

# DIPLÔMÉS DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

Dans sa dernière édition, *Paroles de droit* a mis en valeur les familles qui comptent plus d'un diplômé, se plaisant à en nommer quelques-unes. Certaines personnes nous ont contactés pour nous signifier que leur nom ne s'y trouvait pas, bien qu'il y ait plus d'un diplômé de la Faculté dans leur famille. L'équipe du magazine a donc entrepris de dresser la liste de ces diplômés particuliers. Surprise! Nous en avons retracé 143! Ceux dont nous avons les courriels ont été invités à nous faire parvenir une photo. La probabilité d'oublier encore des personnes est élevée, nous en sommes bien conscients. C'est pourquoi nous nous excusons à l'avance auprès de tous les diplômés de même famille pouvant faire l'objet d'une malencontreuse omission.

Ginette Allaire (1982) et  
Danielle Giroux (1991)

Jacques J. Ancil (1966), Steve O. Ancil  
(1994) et Marie-Christine Ancil  
(LL.M. 2009)

Christiane Auray (LL.M. 1998) et  
Jean-Christian Blais (2005)

Jean Beaudry (1970) et  
Nathalie Beaudry (1992)

Paul Bédard (1971) et  
Anne-Marie Bédard (2001)

Jacques Blanchette (1971) et  
Jean-Guillaume Blanchette (2006)

Jacques Boileau (LL.M. 1995) et  
Alexandre Boileau  
(1993, Dipl. 2<sup>e</sup> c. 2001)

Pierre G. Boily (1963) et  
Jean-Charles Boily (1987)

Armand Bolduc (1965) et  
Marie-Josée Bolduc (1990, DDN 1991)

François Bouchard (LL.M. 2006) et  
Rosemarie Bouchard  
(2008, Dipl. 2<sup>e</sup> c. 2008)

Jean-Paul Boucher (1965) et  
Marie-Josée Boucher (1994)

Yves Bouffard (1975, DDN 1976) et  
Marie-Julie Bouffard (2003, DDN 2004)

Jean-Claude Boutin (1967) et  
Caroline Boutin (1992)

Martin Bureau (1974) et  
Philippe Bureau (1999)

Louise Camiré (1971) et  
Mélanie Camiré (1995)

Gérald Champagne (1973, DDN 1974)  
et Josée Champagne (1992, DDN 1993)

Conrad Chapdelaine (1974) et  
David Chapdelaine (2001)

Gervais Charles (1973) et  
Isabelle Charles (2001)

Réjean Choinière (1969) et  
Valérie Choinière (1998)

Paul Crépeau (1977) et  
Geneviève Crépeau (2008)

Pierre D'Etcheverry (1975) et  
Philippe D'Etcheverry (2006)

Jean-Laurier Demers (1968) et  
Marie-Sophie Demers (2003)

Alain Désy (1974) et  
Charles Désy (2004)

Michel Déziel (1971) et  
Robert Déziel (1995)

Ronald C. Dudemaine (1968),  
Mathieu-Olivier Dudemaine (2003) et  
Marie-Pierre Dudemaine (1999)

Lynda Durand (1983) et  
Geneviève Bourgault (2000)

Gérald Fallon (1980) et Alexandre Fallon  
(2007, LL.M. 2008)

Marie-France Fournier (LL.M. 2007) et  
Hugo Champoux (2001)

Yvon Gardner (1969) et  
André Gardner (1995)

Denis Gariépy (1972, DDN 1973) et  
Sébastien Gariépy (1997, DDN 1999)

Raymonde Gaudreau (1974) et  
Josée Champagne (1992, DDN 1993)

Henri Gérin (1971, DDN 1973) et  
Jean-Philippe Gérin (2002, DDN 2003)

Michel Houle (1969) et Kim Houle (2000)



Jean-François Roberge et Jean-Paul Roberge



Raymonde Gaudreau et Josée Champagne



Armand Bolduc et Marie-Josée Bolduc

André Jean (1967) et  
Louis-Philippe Jean (1997)

Pierre Labelle (1977) et  
Louis-Simon Labelle (2007)

Pierre Lamarre (1972) et  
Catherine Lamarre (2008)

Guy Lambert (1974) et  
Christine Lambert (2003)

Jacques Langlois (1972, DDN 1973) et  
Valérie Langlois (1996)

Richard Larkin (1979), Manon St-Cyr  
(1978) et Julie St-Cyr-Larkin (2009)

Clément Leblanc (1975, DDN 1976) et  
Geneviève Leblanc (2000, DDN 2001)

Roger Lefebvre (1967) et  
Catherine Lefebvre (1995)

Robert Legault (1972) et  
Valérie Legault (1999)

Charlotte Lemieux (1986) et  
Frédéric-Antoine Lemieux (1996)

Daniel Lessard (1972) et  
Olivier Lessard (2002)

Anne-Marie Lord (1989) et  
Marie-Claude Michon (2000)

Armand Marier (1957) et  
Marie Marier (1980, DDN 1981)

Josette Marois (1971, DDN 1972) et  
Catherine Malouin (1998)

Marc-André Martel (1970) et  
Éric Martel (1997)

Evasio Massignani (1975) et  
Vincent Massignani (2004)

Gilles Mercure (1969) et  
Isabelle P. Mercure (1994)

Jean Messier (1973) et Sara Messier  
(2001, DDN 2002)

Gérald Milot (1972) et  
Olivier Milot (2004)

André Monette (1982), Hélène Houle  
(1978) et Caroline Monette (2009)

Claude A. Morin (1965) et  
Caroline Morin (1991)

Sylvie Nadeau (1977, DDN 1978) et  
Julie-Anne Petrilli (2007)

Claude Papineau (1976), Diane Sabourin  
(1976) et Audrey Sabourin-Papineau (2009)

Pierre J. Paradis (1968) et  
Christian Paradis (1996)

Denis Paré (1976, DDN 1977) et  
Myriam Paré (2001, DDN 2002)

Carmin Pomerleau (1969) et  
Anne Pomerleau (1996, DDN 1999)

Serge Quenneville (1973) et  
Mathieu Quenneville (1998)

André Renaud (1974) et  
Mathieu Renaud (2002)

Michel Richard (1970) et  
Geneviève Richard (1996)

Jean-Paul Roberge (Dipl. 2<sup>e</sup> c. 2001) et  
Jean-François Roberge  
(1996, LL.M. 2005, Ph.D. 2007)

Claude Roy (1978) et  
Pierre-Alain Roy (2007)

Alain Sirois (1983) et  
Karine Sirois (1997)

Jean Talbot (1975, DDN 1976) et  
Marie-Hélène Talbot  
(2006, DDN 2007)

Bernard Tanguay (1976, DDN 1977) et  
Vincent Tanguay (1999)

Daniel Théorêt (1976) et  
Vincent Théorêt (2006)

René Turcotte (1970) et  
Josiane Turcotte (1995)

Roland Veilleux (1973) et  
Marie-Claude Veilleux (2007)



François Bouchard et Rosemarie Bouchard encadrent Marie-Claire Bouchard (grand-mère de Rosemarie) et Marie Méthot (mère de Rosemarie).



Jean-Claude Boutin et Caroline Boutin

# RETROUVAILLES LE 16 OCTOBRE 2010



Robert P. Kouri, président d'honneur des Retrouvailles 2010.

Vous avez obtenu votre licence ou votre baccalauréat en droit en 1960, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000 ou 2005? C'est votre tour de célébrer avec vos collègues et amis de l'Université, les plus belles années de la vie!

Cette année, le président d'honneur des Retrouvailles est le professeur **Robert P. Kouri**. S'il a reçu son diplôme de la Faculté en 1965, on peut aussi dire qu'il est de toutes les promotions, car il a enseigné à des générations d'étudiants. Fidèle au poste depuis 43 ans, le professeur Kouri continue à enseigner avec passion et dévouement. Ce sera donc une occasion privilégiée de partager quelques souvenirs avec lui.

L'événement commencera à 13 h 30 à la Faculté. Il y aura des activités de formation continue, des rencontres informelles, l'assemblée générale de l'ADDUS, une exposition des mosaïques de photos des finissants et d'autres activités pour agrémente ce retour aux sources. En fin d'après-midi, les diplômés sont conviés au magnifique Théâtre Granada pour le cocktail et le banquet. Ce rendez-vous festif promet, n'est-ce pas?

Les personnes suivantes seront présentes aux Retrouvailles en plus d'agir comme recruteurs ou signataires des lettres d'invitation. N'hésitez pas à les contacter si vous voulez faire quelques appels à vos condisciples, organiser une activité pour le samedi après-midi ou pour toute autre contribution à l'organisation des Retrouvailles 2010.

1960 Le président de l'ADDUS  
M<sup>e</sup> **André-Gilles Brodeur** (1971)  
Le secrétaire de l'ADDUS  
M. **René Turcotte** (1970)

1965 M<sup>e</sup> **Armand Bolduc**  
P<sup>r</sup> **Robert P. Kouri**

1970 L'honorable  
**Louis-Charles Fournier**  
M<sup>e</sup> **Louis-Paul Allard**  
M. **René Turcotte**  
L'honorable **Michel Richard**

1975 L'honorable **Marc St-Pierre**  
L'honorable **Patrick Théroux**

1980 M<sup>e</sup> **Raymond A. Daoust**  
et son équipe

1985 M<sup>e</sup> **Guy Lavoie**  
M<sup>e</sup> **Pierre Dondo**  
M<sup>e</sup> **Harold Rousselle**

1990 M<sup>e</sup> **Louis-André Garceau**  
M<sup>e</sup> **Nathalie Fournier**

1995 M<sup>e</sup> **Josiane Turcotte**  
M<sup>e</sup> **Pierre Tessier Allard**  
M<sup>e</sup> **Michel Parent**

2000 M<sup>e</sup> **Mélanie Marois**  
M<sup>e</sup> **Stéphanie Landry**

2005 M<sup>e</sup> **Paul-Matthieu Grondin**  
M<sup>e</sup> **Alexandre McCormack**  
M<sup>e</sup> **Roberto Savarese**

Pour tout savoir sur le déroulement des Retrouvailles 2010

[www.USherbrooke.ca/droit](http://www.USherbrooke.ca/droit), cliquez sur le bouton Retrouvailles

## COUPON D'INSCRIPTION AUX RETROUVAILLES DU 16 OCTOBRE 2010

INSCRIPTION JUSQU'AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2010

PAR INTERNET

[www.USherbrooke.ca/droit](http://www.USherbrooke.ca/droit)

cliquez sur le bouton Retrouvailles

PAR TÉLÉPHONE

**Karine Richard :**

1 800 267-8337, poste 63500

PAR LA POSTE

a/s **Karine Richard**

Faculté de droit

Université de Sherbrooke

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Nom : \_\_\_\_\_

Promotion : \_\_\_\_\_ Nombre de personnes (encercler) : 1 2

Nom de la personne qui m'accompagnera : \_\_\_\_\_

Courriel pour recevoir une confirmation d'inscription : \_\_\_\_\_

Paiement joint :  80 \$ (personne seule)  135 \$ (personne accompagnée)

N.B. Faire le chèque à l'ordre de : ADDUS.



# CLINS D'ŒIL

**Allen, Serge** (1978) – A été nommé directeur général de la nouvelle Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec.

**Bargone, Linda** (LL.M. 2009) – A obtenu une note parfaite de 4,3 pour son essai de maîtrise en prévention et règlement des différends de l'UdeS. Elle est présentement conciliatrice pour le commissaire à la déontologie policière du Québec.

**Bernier, Jean-François** (1986) – Est premier vice-président et directeur des affaires juridiques chez Interactive Brokers.

**Boulanger, Guy** (1984) – Fait partie des six auteurs ayant collaboré à la rédaction du livre *Une Église entre lacs et montagnes*.

**Bourgoin, Diane** (1983) – Est associée déléguée chez Samson Bélaïr/Deloitte & Touche à Chicoutimi.

**Côté, Isabelle** (2009) – A reçu la plus haute distinction remise à un étudiant de la Faculté de droit, la médaille Albert-Leblanc. Cette distinction lui a été remise pour le nombre et la variété de ses engagements conjugués à ses excellents résultats académiques.

**Dilenge, Thomas** (1999) – A été nommé associé au sein du cabinet Monty Coulombe de Sherbrooke.

**Fournier, Christine** (1985), **Fournier, Roch A.** (1985) et **Larouche, Francine** (1983) – Ont reçu la distinction honorifique Avocat émérite (Ad. E.) 2010 décernée chaque année par le Barreau du Québec à des avocats qui se distinguent par l'excellence de leurs accomplissements ou par leur parcours professionnel exemplaire.

**Laguë, Luce** (1992) – A été élue au conseil d'administration de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés.

**Larivière, Alexis** (2007) – Étudie à la maîtrise en droit international à l'Université Laval. Il a remporté le Concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau avec trois de ses collègues de la maîtrise. Environ 70 plaideurs provenant de 19 facultés de droit et de sept pays ont participé à l'événement.

**Lavoie, Chantale** (1999) – Est la nouvelle directrice des affaires juridiques du Conseil du patronat du Québec.

**Paradis, Christian** (1996) – Est ministre des Ressources naturelles depuis le remaniement ministériel de Stephen Harper en janvier dernier.

**Parent, François** (1995) – S'est joint au groupe Travail et emploi du bureau de Montréal de Lavery, à titre d'associé.

**Ross, Jenny** (1997) – Est directrice des affaires juridiques à la SITQ, une filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

**Senécal, Philippe** (1990) – Est conseiller juridique et technologique principal chez Conseils Ledjit.

**St-Arnaud, François** (1988) – A cofondé la société Goal Capital, spécialisée dans les conseils en vente et acquisitions d'entreprises, la réalisation de montages financiers et la recherche de partenaires.

## NOUVEAUX MAGISTRATS

**Bélanger, Marie-Claude** (1992) et **Couture, Yannick** (1997) – Ont été nommés juges de paix à la Cour du Québec.

**Lauzon, Marie-Suzanne** (1980) – A été nommée juge à la Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale et Chambre de la jeunesse, pour le district judiciaire de Laval. Lors de sa nomination, elle occupait le poste de procureure aux poursuites criminelles et pénales au service-conseil du Directeur des poursuites criminelles et pénales en plus d'enseigner le droit pénal à l'Université Laval.

## DONNEZ DE VOS NOUVELLES!

[communication.droit@USherbrooke.ca](mailto:communication.droit@USherbrooke.ca)

*Paroles de droit* les diffusera avec plaisir!



***Vous  
faites partie  
du programme***

Alexandra Foucher, stagiaire en droit chez BRP,  
en compagnie de M<sup>e</sup> Lucie Letendre.

## ***Un merci sincère***

À près de **300 EMPLOYEURS** qui, depuis 2005, ont offert 613 stages aux étudiants des programmes coopératifs de la Faculté de droit • Aux **34 ORGANISATIONS** et aux **24 JUGES** qui permettent à nos futurs juristes d'expérimenter l'exercice du droit en étant partenaires des activités cliniques • Aux **375 MAGISTRATS** du Québec et d'ailleurs dans le monde qui ont reçu notre formation en médiation judiciaire depuis 2001 • Aux quelque **200 JURISTES** qui ont participé à nos activités de formation continue de courte durée en 2009-2010 • Aux **8 CABINETS** partenaires de notre Centre de développement professionnel qui investissent temps et argent pour mieux préparer la relève juridique • Aux **69 NOTAIRES** qui, depuis 2006, enrichissent notre formation notariale à Longueuil en accueillant nos stagiaires sur une base quotidienne • Et à tous ceux qui contribuent à l'évolution du droit de concert avec la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

**Grâce à vous, la justice est entre bonnes mains!**

[www.USherbrooke.ca/droit](http://www.USherbrooke.ca/droit)



UNIVERSITÉ DE  
**SHERBROOKE**